

Commune de Sprimont
Réunion de la Commission Locale de Développement rural (CLDR)
Procès verbal de la réunion du 22 mars 2012

Sont présents :

Messieurs et Mesdames les membres de la commission Bozet Jean-Luc, Cogniaux Franz, Dechamps Yves, Delporte Pierino, Dykmans Pierre, Marechal François, Martin Jean-Claude, Ponthier Joseph, t'Serstevens Jean-Marc, Voué Lucie.

Monsieur Claude Ancion, Président de la CLDR.

Madame Anne-Françoise Delville, Secrétaire de la Commission.

Madame Sarah Beaufays, Agent de Développement au GREOA.

Sont excusés :

Messieurs les membres de la commission Descamps-Picquot Isabelle, Hubin Philippe, Rouxhet Olivier.

Monsieur J. Lilien, Directeur du GREOA.

Sont absents :

Mesdames et Messieurs les membres de la commission Alexandre Philippe, Danhieux Jan, Degueldre Raymond, Delvaux Francis, Maquet Renald, Beyens Robin, Burquel-Delvoye Bernadette, Danse Brigitte, Dethier Roland, Duchêne Marc, Leerschool Véronique, Louon Annick, Moray Christian, Remacle Benoit, Sottiaux Ludovic, Veys Caroline.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15/12/2011

Le procès-verbal de la réunion du 15/12/2011 est approuvé à l'unanimité.

2. SITUATIONS DES FICHES EN COURS

1^{ERE} CONVENTION : LOUVEIGNE : REVALORISATION FONCTIONNELLE, ECONOMIQUE, URBANISTIQUE ET RECREATIVE DU CENTRE DU VILLAGE

Le permis d'urbanisme est attendu. De manière officieuse, l'administration communale sait que le département Monuments et Sites veut des trottoirs en pierre.

Il est confirmé que les travaux n'ont toujours pas été prévus au budget 2012 du SPW Routes. Cependant, ce dernier n'est pas opposé à ce que le dossier soit scindé pour ainsi permettre à la Commune de commencer les travaux derrière l'école. Dans les faits, un phasage des travaux aurait de toute façon été prévu.

La scission du dossier devra être approuvée par le SPW-Développement rural et le Ministre en charge.

En ce qui concerne la plaine multi-sport, l'auteur de projet avance bien suite aux informations obtenues auprès de Infrasport.

2^{EME} CONVENTION : WACHIBOUX - AMENAGEMENT DE CRAPAUDUCS ACCOMPAGNE D'UN ESPACE DIDACTIQUE DANS UN SITE NATUREL REMARQUABLE A VALORISER

Le marché de travaux – PCDR-Fiche 1.2 Wachiboux-Aménagement de crapauducs accompagné d'un espace didactique est à l'ordre du jour du prochain conseil communal qui a lieu le 26/03/2012.

Le montant estimé des travaux s'élève à 135.547,47 € hors TVA ou 164.012,44 €, 21% TVA comprise.

Il est demandé au Conseil communal d'approuver le cahier spécial des charges « Aménagement de crapauducs accompagné d'un espace didactique » et le montant estimé du marché, établis par l'auteur de projet, RAHIER Cécile, Avenue Coghen 73 à 1180 Bruxelles et de choisir l'adjudication publique comme mode de passation du marché.

Le dossier projet définitif et la décision du Conseil communal devront ensuite être transmis aux autorités subsidiaries (le SPW-Direction du Développement Rural et SPW-Direction de la Nature du département de la Nature et des Forêts).

Une fois que le dossier reviendra approuvé, la procédure de marché public pourra être lancée.

Quelques rappels et explications au niveau des chiffres (TVA incluse) :

Estimation de départ (montants repris dans la Convention) :

Travaux et honoraires	TOTAL	Département Nature et Forêts	Développement rural	Part communal
Aménagement de crapauducs accompagné d'un espace didactique dans un site naturel remarquable à valoriser : Etude et installation des crapauducs :	168.286,47€	(20%) 33.657,30€	(60%) 100.971,87€	(20%) 33.657,30€
Aménagement des abords et de l'espace didactique	39.842,88€		(80%) 31.874,30€	(20%) 7.968,58€
TOTAL	208.129,35€	33.657,30€	132.846,17€ arrondi à 132.850,00€	41.625,88€

Estimation par l'auteur de projet (stade du dossier avant-projet approuvé par DNF et Développement rural) :

Avant-projet Travaux et honoraires	TOTAL	Département Nature et Forêts	Développement rural	Part communal
Aménagement de crapauducs accompagné d'un espace didactique dans un site naturel remarquable à valoriser : Etude et installation des crapauducs :	124.680,00€	(20% plafonné à 25.000€) 24.936,00€	(60%) 74.808,00€	(20%) 24.936,00€
Aménagement des abords et de l'espace didactique	62.374,33€		(80%) 49.898,48€	(20%) 12.475,85€
TOTAL	187.054,34€	24.936,00€	124.707,48€	37.411,85€

Estimation par l'auteur de projet (stade du dossier : projet non encore approuvé par DNF et Développement rural et ne concernant que les travaux) :

Projet UNIQUEMENT TRAVAUX (hors honoraire)	TOTAL	Département Nature et Forêts	Développement rural	Part communal
Aménagement de crapauducs accompagné d'un espace didactique dans un site naturel remarquable à valoriser : Etude et installation des crapauducs :	107.919,42€	(20% plafonné à 25.000€) 21.583,88€	(60%) 64.751,65€	(20%) 21.583,88€
Aménagement des abords et de l'espace didactique	56.093,01€		(80%) 44.874,41€	(20%) 11.218,60€
TOTAL	164.012,43€	21.583,88€	109.626,06€	32.802,48€

Les honoraires sont fixés à 5,28% du montant des travaux mis en œuvre, HTVA et révision comprise.

FUTURE 3^{ÈME} CONVENTION : DAMRE - AMENAGEMENT CONVIVAL DU CENTRE DU HAMEAU EN Y INTEGRANT LE PROLONGEMENT DU CHEMIN DE FER DE SPRIMONT (CFS), VISANT LA DYNAMISATION DU SECTEUR TOURISTIQUE AVEC LE CENTRE D'INTERPRETATION DE LA PIERRE

La réunion de coordination est prévue le 5 avril 2012.

Un mesurage a été commandé par l'administration communale afin de vérifier l'espace en domaine public disponible et affiner les chiffres de l'estimatif.

Un contact a également eu lieu avec le Commissariat Général au Tourisme afin de voir si un subside est également possible.

ADZEUX

Pour rappel :

Monsieur le Ministre Benoît LUTGEN a envoyé un courrier en décembre 2011 informant les communes, qui ont déjà un PCDR, que les demandes de conventions qui porteront sur des projets inscrits dans ce PCDR et qui sont en lien direct avec le plan HP seront considérées comme prioritaires.

La CLDR en date du 15/12/2011 a marqué son accord pour inscrire la fiche 2.2. ADZEUX Plan Habitat Permanent : requalification de l'équipement touristique "Haute-Fagne Relax" en tant que 4^{ème} convention.

Cependant l'administration communale a appris que les responsables du SPW-Développement rural n'avaient pas été informés de cette « priorité » et n'ont par conséquent rien prévu de ce côté là.

3. APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2011

L'ensemble du contenu du rapport est rapporté et approuvé par les membres présents.

A titre de conclusion : réflexion sur l'opération de développement rural :

Les membres de la CLDR ressentent un certain découragement face à la lenteur excessive des procédures à suivre et regrettent un manque de coordination entre les différents ministères (un subside de 1.000.000,00 EUR a en effet été accordé par le SPW-Développement rural en 2008 alors que le SPW-Routes n'a toujours pas inscrits dans son budget en 2012 le montants des travaux à réaliser pour leur part dans les travaux conjoints prévus dans notre fiche 1.1. Louveigné).

La CLDR se réjouit de voir enfin les premiers travaux commencer.

4. DIVERS

Il est rappelé aux membres de la CLDR qu'ils peuvent ajouter des lots 0 quand ils le souhaitent et qu'ils ne doivent pas hésiter à faire part de toute proposition.

Dans le cadre du projet Covoit'stop, il est suggéré qu'un automobiliste affilié puisse prendre en charge un piéton (identifié par exemple à l'aide d'un brassard) en dehors d'un arrêt. Cette idée sera transmise à la cellule chargée du projet par l'intermédiaire de Sarah Beaufays du GREOA.